



2010-2017 : ON LÂCHE RIEN !



LA SECTION PEOPLE & BABY AUX PRUD'HOMMES

Les membres de la section CNT People & Baby passeront en départage aux Prud'hommes le jeudi 12 octobre. Nous vous invitons toutes et tous à venir soutenir les camarades engagées dans cette lutte depuis 2010. 7 ans c'est (très) long, mais avec l'appui et le soutien des camarades du syndicat et d'ailleurs, nous n'avons toujours rien lâché !

En **novembre 2009**, des salariées de la halte-garderie Giono (Paris, 13^e arrondissement), décident de créer une section syndicale CNT. Leur but ? Défendre leur droits et ceux de l'ensemble des salariées de l'entreprise : horaires, plannings, salaires, congés payés, convention collective, etc. Bref, le rôle d'un syndicat dans toute entreprise.

Le **1er mars 2010**, la section syndicale décide d'appeler à une journée de grève, pour appuyer ces revendications et protester contre les pressions dont font l'objet beaucoup de salariées de People and Baby de la part de la direction. La réponse de la direction est rapide et claire : **mise à pied des salariées grévistes** de la halte-garderie Giono. Les camarades sont ensuite licenciées, à l'exception de la représentante syndicale de section dont le licenciement sera refusé par l'inspection et le Ministère du Travail.

7 années se sont passées depuis et des **preuves accablantes** ont été découvertes par l'inspecteur du travail, notamment des mails entre la Ville de Paris (gestionnaire de la délégation)

et la direction de People & Baby, pour demander à ce que les salariées soient mises dehors en raison de leur activité syndicale. Voici le genre d'échanges sur lequel l'inspecteur du travail est tombé lors de sa visite au siège social : Selon un responsable de la ville de Paris, s'adressant à la direction de People & Baby la diffusion de tracts syndicaux est "inacceptable et de nature à mettre en cause le bon fonctionnement du service public qu'assure cette structure" et il demande "je vous prie de bien vouloir m'indiquer les mesures que vous envisagez de prendre pour poursuivre votre travail de remise en ordre de cette structure».

En interne, la direction de People & Baby s'organisait pour effectuer la "remise en ordre" demandée :

"Pour S. [représente syndicale de la section CNT] dites lui que ce n'est pas un entretien de licenciement, sinon elle serait convoquée avec un ar donc rien à voir... juste un entretien entre nous deux pour discuter, si elle veut on ira manger une salade. [...] Le mail [du responsable de la Ville] est dangereux pour elle... car elle a

tenté de déstabiliser notre client... mais n'en parlons surtout pas pour l'instant."

L'attitude de la Ville de Paris (contre qui une procédure est également lancée) et de People & Baby n'est bien sûr et malheureusement pas un cas isolé. Elle est révélatrice des attaques gouvernementales et patronales contre les droits des travailleur-ses : Ecole Spéciale d'Architecture, Goodyear, Air France, La Poste, Inculpés du mouvement social contre la Loi Travail,...

Parce qu'un coup porté contre l'un-e d'entre nous est un coup porté contre toutes et tous, soyons solidaires et **continuons le combat pour la justice sociale et l'émancipation, que ça soit devant les tribunaux ou par l'action directe !**

Le 12 octobre 2017, la CNT appelle à se rendre en nombre au Conseil des Prud'hommes de Paris pour dénoncer cette politique calamiteuse et ses conséquences sur les conditions de travail des salariées, et sur l'accueil des jeunes enfants. Nous terminerons cette journée en échangeant autour de quelques verres au local de la CNT.

JEUDI 12 OCTOBRE

9h Prud'hommes de Paris - 27 Rue Louis Blanc, 75010 Paris - M° Louis Blanc

18h Apéritif au local de la CNT - 33 rue des Vignoles, 75020 Paris - M° Avron/Buzenval

UNION RÉGIONALE DES SYNDICATS CNT DE LA RÉGION PARISIENNE

WWW.CNT-F.ORG/URP

ÎLE-DE-FRANCE

33, rue des Vignoles, Paris xx^e
Permanences : lundi 14h - 19h
et mercredi : 18h - 20h
Tél. : 06 95 45 67 62
Mail : br.rp@cnt-f.org

77 - SEINE-ET-MARNE

1 bis, impasse Émilie,
77500 Chelles
(à 200 m de la gare RER)
Permanences : mercredi 18h - 20h
Tél. : 06 59 36 41 02
Mail : ul.chelles.mlv@cnt-f.org

94 - VAL-DE-MARNE

Bourse du travail de Choisy-le-Roi
27, bd des Alliés, 94600 Choisy-le-Roi
1^{er} étage salle CNT
Permanences : vendredi 17h30 - 19h
Tél. : 06 74 17 60 34
Mail : cnt94@cnt-f.org

95 - VAL-D'OISE

Bourse du travail, Espace Mandela
82, bd du Général-Leclerc,
95100 Argenteuil
Permanences : mardi 13h30 - 16h
et jeudi 13h30 - 16h30
Tél. : 06 52 93 90 88